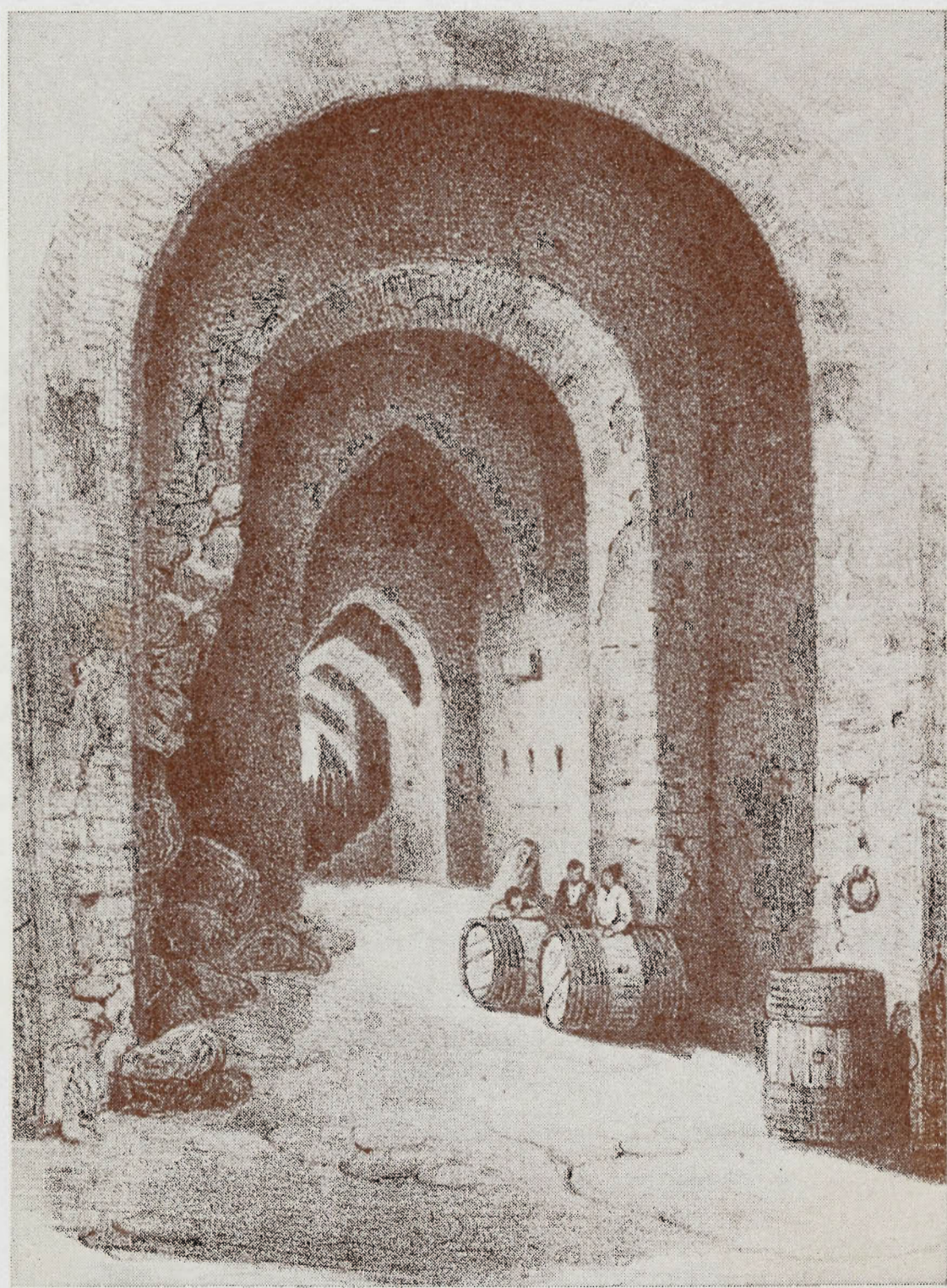




LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



LE CELLIER (début du XIII^e siècle)

(Croquis de 1845)

« Le cellier constitue le rez-de-chaussée de la Merveille dans sa partie Ouest. Il est formé de trois nefs dont les voûtes d'arêtes ogivales et très aiguës dans les deux nefs latérales reposent sur des piles carrées supportant les colonnes de la Salle des Chevaliers au-dessus. Il est éclairé par cinq étroites fenêtres en ogive percées entre les contre-forts. Vers l'Ouest, une grande porte s'ouvre sur les terrasses et jardins en contre-bas et devait établir la communication entre le cellier et la salle bâtie et détruite ou simplement amorcée par Richard Turstin dans la seconde moitié du XIII^e siècle. »

« Dans la deuxième travée, vers l'Ouest et sous une des fenêtres, il a été aménagé une porte basse qui s'ouvrait sur un pont-levis établi entre deux contre-forts et dont on voit encore l'arc qui le soutenait lorsqu'il était baissé. Ce pont-levis, disposé en saillie sur la face du mur, de façon à échapper le talus de la base, servait à monter, au moyen d'une roue placée à l'intérieur du cellier, l'eau provenant de la fontaine Saint-Aubert, au bas du rocher, et qu'on emmagasinait dans le cellier pour les besoins de l'abbaye. »

Le cellier a été appelé Montgommerie, depuis la tentative faite par ce partisan, en 1591, pour s'emparer par surprise du Mont Saint-Michel.

Après la Révolution, d'après l'état des lieux établi le 2 novembre 1865 entre les Domaines et Monseigneur Bravard, le cellier, comme l'aumônerie, avaient été divisés en deux étages par un plancher établi à la hauteur des chapiteaux des piliers ; ce qui a formé quatre pièces avec leurs dégagements appropriés à usage de dortoirs. La composition du croquis de notre couverture est un peu fantaisiste.



Les Annales du Mont Saint-Michel

Homélie de la Fête de Saint Michel 1980

Le passage du Livre des révélations de saint Jean, que nous venons d'entendre, décrit la lutte dramatique de Michel et de ses anges contre « l'antique serpent ». C'est ce passage de l'Apocalypse qui a sans doute inspiré tant de nos artistes à travers les âges. Ici même, dominant la flèche de cette abbaye où nous sommes réunis, l'Archange ne s'érige-t-il pas, aérien, en armes, terrassant le dragon ?

Mais s'agit-il là seulement de simples représentations peuplant l'imagination de nos sculpteurs ou de nos peintres ? S'agit-il de mythes sans consistance, ne répondant à aucune réalité ? S'il en était ainsi, alors la dévotion à l'Archange qui, de siècle en siècle, a poussé jusqu'ici tant et tant de flots de pèlerins, cette dévotion serait fondée sur une fable, un leurre en quelque sorte. Dans ces conditions, comment le culte de saint Michel pourrait-il être pour nous encore de quelque actualité aujourd'hui ?

Nous pourrions nous le demander pendant quelques instants en ce haut-lieu, « visage mystique » du Mont si propice à la méditation et à la prière.

En vérité, nous n'aborderons pas sans une certaine gêne cet « univers invisible » que nous proclamons pourtant chaque dimanche

comme objet de notre foi : « Je crois en un seul Dieu, créateur... de l'univers visible et invisible ».

De fait, quand nous parlons de ce monde invisible, le monde des anges par exemple, nous nous sentons environnés de mystère. Pour dire qui sont les anges, nous balbutions, et à notre époque où tout doit trouver, croyons-nous, une explication précise et péremptoire, nous écartons ce problème et chacun va se taillant à soi-même une foi à sa mesure, une foi où n'auraient guère place les réalités spirituelles, comme s'il ne pouvait exister de réalités que matérielles.

Pourtant, si l'être lui-même des anges nous reste entouré de mystère, leur existence, elle, est certaine pour le croyant. Elle nous est, en effet, maintes fois signalée dans l'Écriture et la prière liturgique n'a jamais cessé d'y faire écho. Des serviteurs, des messagers de Dieu, nous en rencontrons, non seulement tout au cours de l'Ancien Testament, mais aussi dans le Nouveau, et Jésus lui-même n'hésite pas à en parler. Ne venons-nous pas de l'entendre, et de l'entendre justement dans ce passage où les anges apparaissent comme des intermédiaires privilégiés entre Dieu et les hommes.

Dans une autre circonstance, une scène touchante de l'Évangile nous montre Jésus au milieu des enfants : « Gardez-vous, déclarez-t-il, de mépriser aucun de ces petits, car leurs anges aux cieux se tiennent constamment en présence de mon Père » (Mt 18,10).

Ces paroles nous aident à découvrir le rôle de l'Archange saint Michel : il nous rappelle sans cesse qui est Dieu (c'est son nom, qui est comme Dieu) et il est présent sans cesse pour nous devant lui.

Il nous rappelle sans cesse qui est Dieu. Il est ainsi devant les hommes le défenseur de la suprême seigneurie de Dieu, de sa transcendance absolue. A nous, hommes modernes férus des prestiges de la technique et de la science, à nous il rappelle la suprême réalité : Dieu est maître de l'être, source de la vie, foyer de l'amour.

Et cet amour qui vient de lui, que nous recevons de lui, nous voyons bien qu'au fur et à mesure qu'il disparaît dans les relations entre les hommes, le monde devient de plus en plus hostile, c'est un champ de bataille où des orgueils, des égoïsmes se heurtent les uns les autres et mettent en pièces la paix.

Il est urgent d'entendre le rappel que sans cesse nous adresse l'Archange : il veut nous faire retourner à Dieu, il veut nous faire prendre la mesure des choses qui passent, il nous oriente vers l'éternel.

Contre le « séducteur », contre l'« accusateur des âmes », Michel est notre défenseur. Il nous défend d'abord, je crois, en nous faisant prendre conscience du danger. Car peut-être vivons-nous dans une sorte d'anesthésie qui embrume la lucidité, amollit la volonté et plonge dans l'inertie. Michel nous invite à nous rendre compte que le séducteur trouve en nous-mêmes de secrètes complicités. Complices du séducteur, ne le sommes-nous pas quand nous ne voulons pas voir nos faiblesses et nos fautes ? Ne le sommes-nous pas quand, ne pouvant nous les cacher à nous-mêmes, nous voulons nous persuader qu'elles sont inévitables, inscrites dans notre psychisme, naturelles en somme. « Ainsi sont les hommes », disons-nous, et le concert des médias ne nous rassure-t-il pas, ne nous justifie-t-il pas sans cesse... puisque tout le monde fait de la sorte... ?

Mais l'Archange vigilant répète : « Qui est comme Dieu ? », et sans cesse il s'efforce de nous rappeler que la vie du chrétien est une montée qu'il faut poursuivre sans perdre cœur, une montée qu'il faut reprendre en s'accrochant, sans écouter les voix qui nous invitent sans trêve à nous laisser aller sur la plus grande pente.

L'Archange veille, il signale le danger, le danger de la servitude, la pire, celle d'être esclave de soi-même. L'Archange veille, témoin de la vérité, la vérité de l'infinie grandeur de Dieu, la vérité de ma dépendance reconnue, de mes limites acceptées sans ressentiment ni révolte, aux antipodes de l'Angé du grand refus qui crie : « Je n'obéirai pas ».

Puisse saint Michel nous protéger sur cette terre, comme le demandait à l'instant la prière liturgique de la Collecte ! Qu'il nous fasse mieux comprendre de jour en jour qu'en soumettant notre volonté au Seigneur, c'est à notre Père que nous obéissons et qu'ainsi nous réalisons notre destinée qui est de devenir fils de Dieu.

† MICHEL BERNARD
*ancien archevêque de Nouakchott
(Mauritanie)*

ABONNEMENTS

Avez-vous pensé à votre réabonnement ?

- Oui ! *Merci de votre fidélité.*
- Non ! *Il est encore temps.*

Abonnement un an : 30,00 F
Etranger : 35,00 F

**Tous les abonnements sont à renouveler
en janvier-février**

Monsieur le Directeur des « Annales »
B. P. 1 50116 Le Mont Saint-Michel
C. C. P. « Annales du Mont Saint-Michel »
4-42 C Rennes

La croix des grèves

Jusqu'en 1878, pour gagner le Mont, il fallait traverser les grèves : les points de départ traditionnels étaient, en fait, la dernière étape des chemins montois ou chemins de paradis : Genêts, Saint-Léonard, la Rive d'Ardevon, Beauvoir. La traversée des grèves n'était pas sans péril et elle ne l'est toujours pas encore aujourd'hui. La longue liste des victimes est là pour nous le rappeler. Depuis un an, les responsables de la sécurité utilisent même des canons acoustiques pour alerter les imprudents.

Pendant près de sept siècles existait au milieu des grèves une « croix de cinquante pieds de haut et d'une grosseur à proportion appuyée de grosses poutres pour résister plus facilement aux flots de la mer ».

Dom Huynes raconte un miracle survenu à une femme de Lisieux en 1001. Venue en pèlerinage au Mont, elle fut saisie par les flots, mais miraculeusement sauvée avec son enfant.

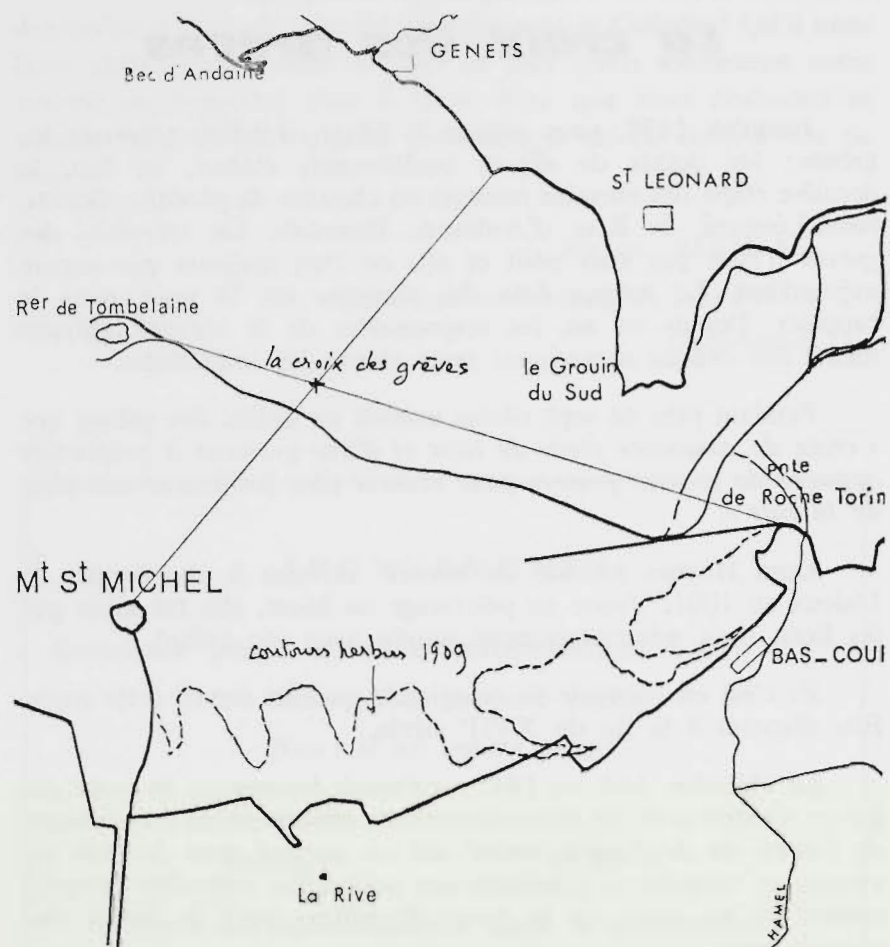
Et c'est en souvenir de ce miracle que fut élevée cette croix. Elle disparut à la fin du XVII^e siècle.

Le Héricher écrit en 1845 : « Depuis longtemps, la croix des grèves n'existe plus. Le souvenir en reste encore parmi les pêcheurs de Genêts et de Saint-Léonard qui en parlent sous le nom de « croix de mi-grève ». Quelques-uns prétendent connaître l'emplacement et en avoir vu la base dépouillée après le retrait des grandes mers.

« Pour quiconque connaît la mobilité des grèves, l'érection de cette croix doit paraître un acte d'audace merveilleux que des âges crédules devaient élever en miracle. »

Où se situait cette « croix mi-grève » ? M. Alain L'Homer, du département de la Carte géologique et de géologie générale à Orléans, qui travaille actuellement à l'établissement de la carte géologique de la baie, m'écrivait le 11 février dernier :

« J'ai retrouvé récemment un document tiré d'une carte de Paul Gout, où figure l'emplacement de la croix des grèves. Voici ce que cela donne à l'échelle du 1/50 000 (voir carte ci-après).



« La position paraît juste, puisqu'elle était réputée être à mi-chemin entre le Mont et le rivage ; qu'on parte de la chapelle de Genêts, du Grand-Port ou de la Chaussée (bas de Saint-Léonard), on passait à proximité de la croix.

« On comprend bien pourquoi certaines personnes du Grand-Port ont rapporté y avoir pêché des plies à la fin du XVIII^e siècle. Avant d'être complètement ensablée, elle devait être bien repérable de Tombelaine, mais également du Mont et de Mont-Manet par temps clair.

« Pour espérer la voir au moment où les courants la remettent à jour, il faudrait surveiller les moments où les rivières viennent à creuser là où se recoupent les alignements Roche-Torin (autrefois appelée Pointe de la brebis), Tombelaine et Mont Saint-Michel, Mont-Manet.

« Jean-Marie Jugan (le guide des grèves qui, chaque année, conduit le célèbre pèlerinage à pied) m'a dit que cette croix était très semblable à la vieille croix qui se trouve au croisement des Trois-Croix (route de Vains à Saint-Léonard), sans doute un ancien chemin montois. »

Chaque année, plus d'un millier de pèlerins se rassemble au pont de Genêts et vient à pied en pèlerinage au Mont. En traversant la baie, tous ces pèlerins passent près de la croix mi-grève ! Puissent-ils redire le cri de tous leurs devanciers : « La croix me voit » !

Cri du cœur, avertissement, mais aussi sécurité sur le chemin de la vie, puisqu'ils sont sur un chemin de paradis !

A. YVER

curé du Mont Saint-Michel

SOURCES

- Histoire de la fondation de l'église et de l'abbaye du Mont Saint-Michel, Père Feuarent, vers 1668.
- Dom Huynes, Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel, 1639, chapitre 9.
- Chanoine Pigeon, Le diocèse d'Avranches, tome II, page 363.
- Dom Thomas Le Roy, Curieuses recherches du Mont Saint-Michel, chapitre IV, § 9.
- E. Le Héricher, L'Avranchin monumental et historique, tome II, page 435.

Les processions de la Fête-Dieu, autrefois à l'abbaye du Mont Saint-Michel

En cette année du Congrès eucharistique de Lourdes, il ne sera peut-être pas indifférent au lecteur des *Annales* d'apprendre comment se déroulaient autrefois, à l'abbaye du Mont Saint-Michel, les processions de la fête du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ, solennité que l'on désigne encore, en France, sous le beau nom de Fête-Dieu (1).

Pour ce faire, nous disposons, en ce qui concerne le Moyen Age, des livres liturgiques manuscrits du Mont (XIV^e-XV^e siècles) conservés à la Bibliothèque municipale d'Avranches et si bien étudiés par dom Lemarié (2), et, pour la période où l'abbaye vécut sous la Congrégation de Saint-Maur (1622-1791), du cérémonial et du processionnal de la Congrégation (3).

*
**

Au Moyen Age, c'est avant la messe, après le chant de l'office de Tierce, qu'avait lieu la procession, le jour de la Fête-Dieu, à l'abbaye du Mont Saint-Michel. Oui, avant la messe, comme les processions des dimanches et fêtes. Après Tierce, la communauté se rendait à l'autel des Reliques, situé dans le croisillon sud du transept. Mais laissons la parole à dom Lemarié :

« Le jour de la Fête-Dieu, l'abbé reçoit l'ostensoir à l'autel des Reliques. Les moines portant les cierges l'escortent sous le cloître et autour du chœur. Quatre

(1) Rappelons que cette fête se célébrait autrefois, partout, le jeudi après le dimanche de la Sainte-Trinité (il en est encore ainsi dans certains pays, comme l'Italie et l'Espagne). Cette solennité, instituée en 1264, ne comportait pas de procession, à l'origine. Ce n'est qu'au cours du siècle suivant que s'en forma l'usage.

(2) Dom Joseph Lemarié, « La vie liturgique au Mont Saint-Michel », dans *Millénaire monastique*, 1966, pages 302-352 (Fête-Dieu, page 331).

(3) « Caeremoniale monasticum... Congregationis Sancti Mauri », 1680, chapitre 14, pages 497 et suiv. (l'exemplaire consulté provient de l'ancienne abbaye Saint-Melaine de Rennes si liée, à l'époque mauriste, avec celle du Mont Saint-Michel). « Processionale monasticum... », 1641, pages 168-194.

moines anciens tiennent un baldaquin au-dessus du Saint-Sacrement, quatre thuriféraires l'encensent. La station a lieu dans la nef. L'abbé et les moines sont agenouillés pendant le chant de l'Ave verum que l'abbé a entonné. Suit l'oraison. L'on rentre au chœur au chant du O quam suavis. Le Saint-Sacrement est porté par le chœur jusqu'à l'autel. La messe commence alors ».

Cortège plus pieux et fervent, sans doute, que véritablement majestueux, car le nombre des moines, qui avait été d'une soixantaine sous l'abbatit de Robert de Torigny (XII^e siècle), était tombé ensuite à quarante, pour décroître lentement (quarante-deux en 1337 ; vingt-quatre en 1390 ; vingt-cinq en 1480 ; treize en 1590) au fil des années.

Il est peu probable que les pèlerins venus participer à l'Eucharistie aient été admis à suivre le petit cortège des moines derrière le dais. Ils demeureraient certainement dans la nef, tandis que la communauté escortait le Saint-Sacrement autour du chœur et sous les cloîtres.

Il en fut assurément de même avec les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur qui, en 1622, prirent le relais du monachisme médiéval montois, devenu bien peu représentatif.

Dans la Congrégation, il était loisible, à chaque monastère, soit de conserver la coutume de faire la procession avant la messe de la Fête-Dieu, là où elle s'était maintenue, soit de la faire après la messe, conformément à l'usage romain.

J'ignore le parti adopté par les mauristes du Mont ; mais, à coup sûr, il y avait procession, malgré, là encore, le nombre restreint des religieux. La communauté proprement dite ne comprit guère que dix ou douze moines en moyenne ; un peu plus durant la période où le Mont fut maison de noviciat (1625-1626) et plus tard maison d'études pour de jeunes religieux. Il est vrai que les moines en disgrâce ou en pénitence (que les supérieurs majeurs envoyaient volontiers au Mont) — qui furent parfois plus nombreux que la communauté elle-même — participaient peut-être au cortège. Nous savons, par ailleurs, que les bénédictins du Mont disposaient aussi d'enfants de chœur, du moins au XVIII^e siècle, et leurs petites soutanes rouges figurent à l'inventaire de 1790.

Le cérémonial disposait que le dais devait être porté par quatre moines en dalmatique blanche, à moins que ce ne soit par quatre notables (*virii nobiles aut magistratus*) connus de la communauté. Etant donné le petit nombre de moines au Mont, on peut penser que ce dernier parti était généralement adopté. D'autant que les personnalités officielles ne manquaient pas sur l'îlot de l'Archange. Le Mont était place-forte, ne l'oublions pas. On trouvait un gouverneur, un lieutenant du gouverneur ; des capitaines et d'autres officiers. L'abbaye ayant droit de justice, ce droit s'exerçait par l'intermédiaire d'un prévôt. Il y avait aussi un intendant, un greffier, un avocat, un tabellion...

Nous savons ce que les moines chantaient au cours de la procession, à savoir : les hymnes des heures liturgiques de la fête et quelques autres qui étaient encore en usage partout avant le dernier Concile. On pouvait également chanter, le cas échéant, un certain nombre de répons pris parmi ceux de l'office des Matines, car les livres liturgiques de Saint-Maur prévoyaient que la procession pouvait être longue éventuellement (les reposoirs n'étaient pas exclus). Ce n'était certes pas le cas au Mont, où la procession ne se déroulait probablement que dans l'église et dans le cloître. N'oublions pas que la paroisse Saint-Pierre avait, elle aussi, sa propre procession dans les rues, si particulières, du petit bourg montois.

Le Saint-Sacrement demeurait exposé depuis la messe jusqu'au soir de la fête, et il en était de même durant toute l'octave, c'est-à-dire durant les sept jours suivants, les moines se relayant devant l'autel. Cependant, dans les communautés peu nombreuses — comme au Mont — la durée de l'exposition pouvait être plus ou moins abrégée et se réduire même à la seule durée de l'office des Complies après lequel on chantait un salut, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Comme partout, il y avait une nouvelle procession du Saint-Sacrement (avant ou après la messe) le jour-octave (le huitième et dernier) de la fête. En outre, le soir même de ce jour, une autre procession venait clôturer toute cette semaine de grande piété eucharistique. Cette dernière procession du Saint-Sacrement avait lieu après les Complies et se déroulait seulement dans l'église, d'après le processionnal de 1641, à l'intérieur ou à proximité de l'église, selon le cérémonial de 1680 ; elle semble avoir été très en honneur dans la Congrégation de Saint-Maur et n'était probablement pas la moins solennelle de cette journée.

Emile Baumann a bien rendu, dans son livre sur les Chartreux, le charme austère des processions monastiques de la Fête-Dieu, dans le cadre traditionnel des galeries du cloître :

« Etroit et strict, le cloître de Farneta est d'une prodigieuse longueur... En sortant de l'église, je marchais derrière la file des capuchons blancs, seul laïque avec Antonio, le tailleur... Nous avançons en chantant le *Pange lingua* sous la longue voûte vibrante de soleil. Le Révérend Père, chargé d'une chape scintillante, serrait contre lui l'ostensoir énorme. La douceur des voix était lente, toujours contenue. De temps à autre, on faisait halte : les thuriféraires se retournaient pour encenser le Seigneur. On s'agenouillait dans un brouillard d'encens. L'ostensoir, soulevé par l'officiant, brillait comme un faisceau de rayons. Mais cette magnificence demeurait paisible, oublieuse de son éclat, simple Epiphanie de la constante fête intérieure où les moines donnent un sens de gloire à leur vie d'anéantissement... ».

Rien ne nous empêche d'imaginer de la sorte les processions des anciens moines du Mont Saint-Michel escortant le Saint-Sacrement dans le cloître si pur qui couronne la Merveille, par un clair matin ou, peut-être, dans un soir ensoleillé de juin.

Pange, lingua, gloriosi Corporis mysterium...

Chante, ma voix, le mystère du Corps glorieux du Seigneur...

MICHEL PIGEON



Le Père Georges CRUCHON, jésuite (1901 - 1980)

Né à Avranches (Manche) le 14 mars 1901, le Père Georges Cruchon a été professeur de psychologie rationnelle et surtout expérimentale dans les philosophats de Jersey, Mongré, Chantilly, à l'Institut Catholique de Paris et, à partir de 1956, à l'Université Grégorienne à Rome, avec un intermède à l'aumônerie nationale de la J.E.C. de 1941 à 1945. Il est décédé au cours d'un voyage à Paris le 31 juillet 1980.

Vie religieuse, vie sacerdotale et activité universitaire s'unissent continuellement dans la personnalité du Père Cruchon pour lui conférer une grande unité. Grâce à de solides études, classiques, philosophiques et psychologiques, il possédait une vaste culture que l'enseignement lui avait permis de préciser et d'étendre constamment. Sa connaissance du grec et son esprit philosophique donnèrent à sa traduction et à son commentaire de l'*Ethique nicomachéenne* d'Aristote (avec le Père J. Souilhé, en 1929) une autorité vite reconnue, et à ses leçons sur le *Peri Psychès* une saveur très appréciée. De son passage comme aumônier d'Action Catholique, il avait gardé le sens de la jeunesse et le goût des contacts apostoliques. Ce sens très pastoral devait lui servir beaucoup pendant son enseignement à la Grégorienne dans les Facultés de philosophie et de théologie, puis à l'Institut de spiritualité.

C'est surtout, en effet, dans les études psychologiques qu'il excella. Par son passage à Jersey, il connaissait parfaitement l'anglais et fréquenta beaucoup la psychologie américaine. En accord avec son tempérament réaliste et pragmatique, il se sentit toujours à l'aise dans les travaux de la psychologie du comportement, et on retrouve dans ses œuvres un souci très grand d'explorer les bases physiologiques de l'activité psychologique et de tenir compte de tous les apports des études expérimentales. Bien que, d'autre part, il connût de première main les œuvres de Freud et de ses disciples, il resta réticent vis-à-vis de certaines thèses psychanalytiques et il insista continuellement pour que l'on reconnût en psychologie une place de choix à toutes les instances morales et religieuses.

Après avoir accumulé au long d'années d'enseignement une documentation considérable sur les problèmes psychologiques, il entreprit la publication de ses ouvrages sur la psychologie dynamique, dans lesquels il présentait ses thèses les plus importantes. Le succès obtenu par ses livres — et qui leur valut de nombreuses éditions et traductions dans les principales langues — atteste que le public universitaire même avait reconnu immédiatement la qualité exceptionnelle de son exposition et l'étendue de son information. Ajoutons que la publication d'une œuvre de ce genre témoigne aussi de son courage au travail et de l'élan qui l'animait. Grâce à ses dons de contact et à la sympathie de son accueil, il a excellé comme éducateur de pasteurs et directeurs de consciences. De ses nombreux livres et articles, rappelons au moins l'*Initiation à la psychologie dynamique*, deux volumes, Paris, 1969-1970, et *Psychologie pédagogique*, deux volumes, Mulhouse, 1971.

De toute cette vie, la motivation fondamentale était claire : aider les hommes à vivre mieux, en leur permettant de reconnaître et d'épanouir la dimension spirituelle qui trouve son accomplissement dans le Christ.

CHARLES-ANDRÉ BERNARD

Le Père Cruchon était le petit-fils de la Mère Poulard, du Mont Saint-Michel, et le fils de M^e Cruchon, avocat à Avranches, qui était président de l'Union catholique pour le diocèse de Coutances avant M^e Gosselin et qui, sinistré total en 1944, s'était retiré en sa famille au Mans.

*Dieu éternel et tout-puissant,
tu nous donnes de célébrer dans une même fête
la sainteté de tous les élus ;
Puisqu'une telle multitude intercède pour nous,
réponds à nos désirs,
accorde-nous largement tes grâces.*

On lit dans les « Annales » de 1913 :

« Le sable qui monte »

Comme il fallait s'y attendre, le Mont Saint-Michel a eu une fois de plus les honneurs du Parlement. Le 6 décembre, est venu devant la Chambre des députés le chapitre 65 du budget des Beaux-Arts : « *Monuments historiques. - Monuments appartenant à l'Etat. - Ouverture de la digue du Mont Saint-Michel, 1 710 250 francs* ».

M. le Vicomte de Villebois-Mareuil a rappelé qu'en 1907 il avait obtenu du ministre des Travaux publics la promesse de mesures immédiates à l'effet de préserver le Mont Saint-Michel de l'ensablement. Tout le monde sait qu'en fait de mesures, on n'a pris que le niveau des sables après chaque marée ; et cela rappelait singulièrement le petit jeu du pivert qui, creusant son nid dans le tronc noueux de nos chênes normands, donne trois coups de bec et s'étonne que l'arbre ne soit pas perforé de part en part. Ni le voyage de M. Dujardin-Baumetz en 1907, ni ses promesses formelles, réitérées plusieurs fois l'an, n'ont été suivis d'effet.

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, M. Bérard, s'intéresse particulièrement au « miracle d'architecture » et à « l'admirable paysage de mer » que constitue le Mont Saint-Michel. Son programme tient en deux mots : coupure de la digue insubmersible, dérasement de la digue de Roche-Torin. La seconde partie est d'ores et déjà approuvée par le Conseil général des Ponts-et-Chaussées. Mais que signifie donc cette phrase alambiquée de M. Bérard : « Pour les modifications à apporter à la digue de Roche-Torin, c'est un devis qui ne sera pas inférieur à quatre millions qu'il faut dès maintenant prévoir » ? S'il s'agit seulement — en cette fin de 1912 — de « prévoir », nous ne tenons pas la pioche qui attaquera le remblai de Torin. Gouverner, c'est *prévoir* ; or, on dit que nous avons un gouvernement ; il *prévoit* donc. Puisse-t-il ne pas s'en contenter !

La coupure de la digue insubmersible est soumise en ce moment aux délibérations du Conseil général des Ponts-et-Chaussées. Pour remplacer le tronçon supprimé, on propose un

tunnel sous-marin. Le projet est grandiose, beaucoup trop, selon nous, pour avoir chance d'aboutir. Mais sait-on jamais ? Attendons la décision des Ponts-et-Chaussées d'abord ; nous verrons ensuite si M. le Ministre des Finances marchera dans la combinaison.

Oh ! que M. le Rapporteur général, Henri Chéron — « le rapporteur général des beautés de la nature » — a donc eu raison de déclarer, au nom de la Commission du budget : « Si le Conseil général des Ponts-et-Chaussées tarde trop à délibérer, si l'entente entre toutes les Administrations se prolonge (M. Chéron a voulu dire évidemment : « Se fait trop attendre »), nous saisissons à bref délai de nouveau la Chambre. Nous ne laisserons pas, je vous l'assure, détruire une merveille qui fait, si justement, l'admiration du monde entier ». Voilà une bonne résolution.

De plus, une excellente parole a été dite par M. Rauline, député de la Manche, au cours de la discussion : « Et les endiguements du Couesnon ? ». Oui, on les néglige ces endiguements à fleur de sable, inoffensifs en apparence et qui, cependant, ont contribué au colmatage de la partie Ouest de la baie, plus que la digue insubmersible assurément, plus que toutes les digues ensemble peut-être.

Enfin, dans sa réunion du 10 décembre, l'Association des Amis du Mont Saint-Michel a entendu M. Paul Gout émettre l'espoir que « *bientôt*, le Couesnon, *rendu à son cours naturel* et la mer désendiguée remettront les choses, c'est-à-dire les sables, à leur place ». Pourvu qu'il ne soit pas trop tard !... Mais je ne veux pas être pessimiste.

Ministres et députés, ingénieurs et architectes, commissions et conseils, hâtez la solution du problème émouvant des sables qui montent autour du Mont, comme en un tragique enlèvement. Entre la pointe de la digue de Torin et le Mont Saint-Michel se trouve un épais banc de sable qui s'accroît tous les jours en hauteur et en étendue. La dernière marée ne l'a pas recouvert. — La criste-marine pousse à moins de deux cents mètres du Mont ; or, on sait que cette plante ne vit que dans les sables rarement visités par la mer et contribue elle-même à retenir les apports des marées.

Hélas ! pendant que le Conseil des Ponts-et-Chaussées délibère — dans quel esprit ? — sur la question d'un tunnel très problématique, la Compagnie des Polders joue de son reste le plus

paisiblement du monde. A l'Ouest du Mont, elle entreprend d'enclorre une nouvelle portion de relais de mer : une bagatelle de cent hectares ! Elle se dit sans doute que rien ne vaut, à son goût, comme de gagner du *terrain*.

RANULPHE

P.S. - Ces lignes étaient écrites lorsque l'*Intransigeant* du 12 décembre a publié une interview du chef de cabinet du Ministre des Travaux publics. Celui-ci a déclaré très franchement à M. Emile Deflin :

« Quoi qu'on dise, c'est la première (la digue de Roche-Torin) qui est la plus nuisible à la beauté du Mont. Et c'est celle-là que nous avons le désir de supprimer, *mais non pas celle de la circulation*. Nous avons demandé des devis en ce sens aux ingénieurs, d'où il résulte que les dépenses à faire pour la suppression de cette digue et la création d'un tunnel sous-marin seraient *par trop considérables* et se chiffrent par millions. Tout ce que l'on prévoit pour remédier aux inconvénients de cette digue, c'est, non pas un percement, mais *un abaissement, une inclinaison* qui laisserait le jeu de la mer libre à marée haute et permettrait la circulation à marée basse.

« Voilà exactement où en sont nos études, mais je puis vous affirmer qu'on ne créera pas de tunnel sous-marin et qu'on ne supprimera pas la grande digue de circulation. »

C'était à prévoir. Le mot a été dit par une haute personnalité : « Proposer un tunnel équivaut à traiter le problème par l'absurde ».

En 1981 : on en est toujours au même point !

*Seigneur,
je Te demande ce qui est le plus difficile :
la grâce de reconnaître la Croix de ton Fils
dans toute peine de ma vie
et de le suivre le long de son chemin de Croix
aussi longtemps qu'il Te plaira.*

Les Fêtes de Saint-Michel en 1981

• SAINT-MICHEL DE PRINTEMPS

Dimanche 24 mai 1981

Messe à 12 h 15 à l'abbatiale.

A l'église Saint-Pierre, messes à 9 h 30 et 11 heures.

• PÈLERINAGE DES GRÈVES

Vendredi 24 juillet 1981

Départ du Pont de Genêts à 8 h 30.

• PÈLERINAGE DU 27 SEPTEMBRE 1981

Messe à l'abbatiale à 12 h 15.

Vêpres à l'église Saint-Pierre à 15 h 30.

A l'église Saint-Pierre, messes à 9 heures et 10 heures.

• PÈLERINAGE DU 29 SEPTEMBRE 1981

Messes à l'église Saint-Pierre à 9 h 30 et 11 heures.

• PÈLERINAGE DU 16 OCTOBRE 1981

Messe à l'église Saint-Pierre à 18 heures.

Ne me laisse pas devenir amer
dans la souffrance,
mais que j'y mûrisse au contraire,
avec patience, générosité, bonté
et l'ardent désir d'être un jour
là où la peine n'existe plus :
alors tu essuieras toute larme
des yeux de ceux qui T'auront aimé,
et qui, dans leur douleur,
auront cru à ton amour
et, dans leur nuit, à ta lumière.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 9 février 1981, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Sébastien Badel, Villers-Clairlieu - Yannick Métairy, Notre-Dame de la Salette, Paris - Axel, Eric, Donald Ouambouama, Pointe-Noire - Arnaud Itoua-Elenga, Poto-Poto - Benoît Foucret, Mundolsheim - Emmanuel Michaud, Nantes - Alexandre Noël, Québec - Emeline Lebrun, Vélizy - Yvon Matingau, Franck Matingau, Nice - Stéphane X..., Villeneuve-d'Asq - Pascal, Eric, Laurent, Sébastien, Béatrice, Laure Permingeat, Pierre, François Chaix, Myriam Chaix, Sabine Permingeat, Crest - Cedric Mayela, Baongo - Caroline, Rachel Tacquard, Fellingring - Emmanuel, Xavier, Viviane Lemaréchal, Rosenan-Saint-Louis - Gérald Girod, Fellingring - Brigitte, Valérie, Eric, Nathalie Matthia, Abidjan - Prosper Amedodji, Léontine Galley, Abidjan - Caroline Hégon, Etampes - Kindro M'Bango-M'Bida, Brazzaville - Lilian Payet, Claire-Ange, Jean-Claude Payet, La Rivière - Jean-Michel Galmiche, Massy - Ahmet, Jill Milongo, Poto-Poto - Tanguy Badel, Sarrebourg - Véronique Badel, Speyer (R.F.A.) - Fadest Milandou, Baongo - Jean-Louis Mazet, Odile Corbin, Michel Mouton, La Tessouale - Sabrina, Sébastien Delaunay, Vessey - Yvan Ayrault, Valérie Gandrillon, Saint-Marsault - Raphaël, Jean-Pierre Lemonnier, Saint-Brice-de-Landelles - Patrice, Sylvie, Isabelle, Nelly, Olivier Gillet, Etampes - Lionel Bonhomme, Réalmont - David Gockot, Pétronille Ntouloum, Brazzaville - Maud, Pierre-Jean Lautrec, Hélène, Olivia, Caroline Baranes, Paris - Edeltha Nsouza, Brazzaville - Denis Ricard, Aulnay-sous-Bois - Mélanie Leblanc, Sévran - Maryoka Alfred, Fort-de-France - Anne de Caqueray, Versailles - Geoffroy, Anne-Laure Rosembly, Angoulême - François, Laurent, Pascale La Rocca, Chalon-sur-Saône - Amand Gosselin, Cyrille, Charlotte Gosselin, Saint-Cyr-sur-Loire.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Pendant la même période, *cent soixante-six adultes* se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie qui est une pieuse union de chrétiens qui, dans la dévotion à saint Michel, prient chaque mois, du 15 au 23, les uns pour les autres et aux intentions recommandées au sanctuaire de saint Michel.

Une messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions et à celles des pèlerins de la semaine.

Adieux à nos chers défunts

L'abbé Georges Costentin, La Haye-Pesnel - Mme Rose Biau, La Seyne-sur-Mer - Blanche Le Goff-Moucheux, Le Perreux - Paul Leroy, André Héloüin, Le Mont Saint-Michel.

*« Que saint Michel les introduise dans la lumière
et dans la paix de Dieu. »*